



ma radio, mon pays.

VILLARD
ST PANCRACE



CONVENTION DE PARTENARIAT

Entre d'une part,

L'antenne Briançonnaise de la radio associative Fréquence Mistral dénommée la radio, donc le siège est au : 43-45 boulevard des Tilleuls à Manosque.

Et d'autre part,

Mairie - Villard-Saint-Pancrace,
9 rue de l'École
05100 Villard-Saint-Pancrace
Tél : 04 92 21 05 27

Cadre du Projet

Tisser des liens entre les acteurs du territoire à travers des reportages et sur les différents événements tout au long de l'année. Mutualiser les compétences des deux structures Fréquence Mistral Briançon ainsi que la Mairie au service de la promotion du patrimoine et des riches savoirs faire des Hautes-Alpes.

Mise en place de rencontres et enregistrements radios réguliers entre l'équipe de Fréquence Mistral, celle de la mairie afin de réaliser des programmes radio diffusés sur Fréquence Mistral Briançon et, le cas échéant, sur l'ensemble des antennes de Fréquence Mistral. Ces programmes deviendront des rendez-vous réguliers à l'antenne sous forme d'agendas et de magazines qui aborderont chacun des thématiques spécifiques.

Modalités

Engagements de Fréquence Mistral Briançon:

- 'Le mensuel' des initiatives locales qui parle du territoire et qui parle des événements.

Présence, interview et reportage à chaque événement de la mairie (marché de Noël, four en fête, journées des savoirs faires oubliés) une fois par mois – 3-5 minutes et diffusion.

Engagements de la mairie de Villard-Saint-Pancrace :

- Echange financier : 200€ par an.
- Fournir les thèmes de chaque reportage
- Diffuser les reportages sur les réseaux sociaux et site web
- Mise en avant du logo FM

Durée de la convention

La présente convention est valable un an à compter de la date de signature des 2 parties.

Dates d'intervention

Un mensuel chaque mois.
Un reportage chaque mois.

Diffusion des émissions

Il est prévu que les émissions soient diffusées sur l'antenne locale de Fréquence Mistral Briançon
Les émissions seront en téléchargement libre sur le site de Fréquence Mistral. Les émissions sont libres de droits, en signalant la provenance © Copyright Fréquence Mistral.

Mairie de Villard-Saint-Pancrace
Mr Sébastien Fine

le

Signature et tampon

Pour Fréquence Mistral Briançon

le

Signature et tampon